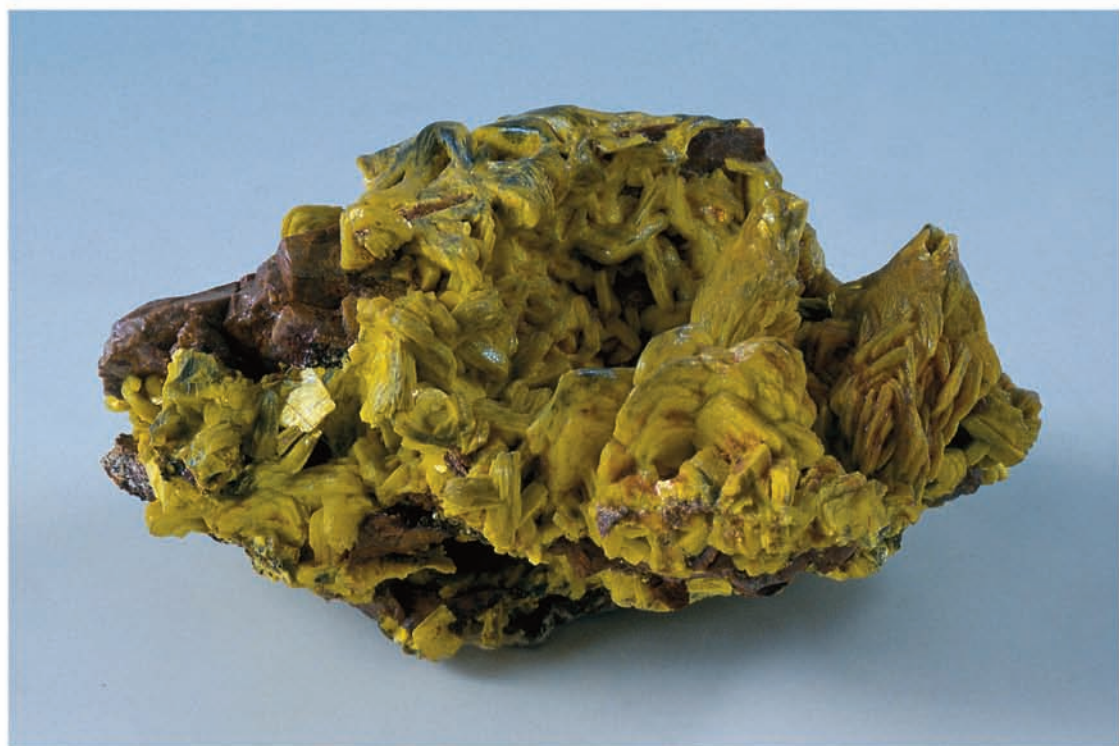


MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU NIVERNAIS

TOME XC

2021



Éditeur

Société académique du Nivernais
27 rue de Réminy, 58000 Nevers

Directeur de la publication

Anne-Marie Chagny-Sève avec le concours
d'Élisabeth Barreau

Maquette

Bernard-Noël Chagny

Impression

Imprimerie Saviard, 58660 Coulanges-lès-Nevers

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

ISSN 0181-0561

La publication de ce tome des *Mémoires* a été rendue possible grâce à l'aide de la ville de Nevers et du Conseil départemental de la Nièvre que nous remercions très vivement.

Textes et illustrations sont publiés sous la responsabilité des auteurs des articles.



Photographie de couverture

Échantillon d'autunite, Dommartin, district de Château-Chinon

Muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble à Autun

cf. article pages 77 à 90.

À la recherche de la cuisine gauloise

par

Anne FLOUEST¹

*Soupe d'orge aux lentilles du pays biturige ou
Petits pois à la menthe et filet de saumon sauvage ligérien,
Jarret de cochon éduen au foin ou
Paleron de bœuf,
Tourte de chénopodes (épinards sauvages) et racines au bouillon,
Fromages secs de brebis, de chèvre ou
Faisselle de fromage frais au miel toutes fleurs,
Compote de pommes à la poudre de noisettes ou
Poires confites aux pruneaux,
Pain fine fleur de farine de blé écrasée à la meule et petits pains de millet au pavot
et graines de lin,
En boisson, Hydromel ou
Gobelet de cervoise blonde, rousse ou brune, pur malt d'orge...*

Des plats au menu de chefs nivernais ? Non - mais pourquoi pas ! - quelques idées gourmandes qu'une Gauloise (ou un Gaulois !) aurait pu préparer parmi les centaines possibles². Pourtant, aucune n'a été consignée dans quelque carnet, les notes des voyageurs grecs ou romains concernant l'alimentation et les repas en Gaule ne sont souvent que des témoignages ou commentaires anecdotiques, et les mots de la langue gauloise ayant gardé la mémoire d'aliments, de boissons, ou d'ustensiles ne sont que quelques miettes. Malgré tout, l'archéologue s'autorise à préparer et à expérimenter de possibles préparations alimentaires combinant deux ensembles de données bien datées : celles concernant les ressources alimentaires retrouvées sur les sites archéologiques et celles relatives aux ustensiles de cuisine auxquelles s'ajoutent parfois des traces de préparation ou de consommation.

1. Anne Flouest, Archéologue, chargée de mission au musée de Bibracte.

2. Anne Flouest, Jean-Paul Romac, *La cuisine gauloise continue*, Édition Bleu autour, 2006.

Écrits sur table

Les écrits concernant les pratiques alimentaires gauloises ont été rapportés par des voyageurs de l'Antiquité en Gaule : Apamée, Athénée, Diodore, Pomponius Mela, Posidonios, Pline, Stabon, Varon... Frappés par des us et coutumes qu'ils jugeaient étranges, ils n'ont relaté que les différences les plus évidentes entre l'alimentation gauloise et celle des populations méditerranéennes. C'est ainsi qu'ils s'étonnent que les Gaulois puissent se nourrir « dans un pays qui ne produit ni huile ni vin »³ ; « Dans la partie de la Gaule transalpine [...], je[Varon] vis[t] certaines régions dans lesquelles ne croissent ni la vigne, ni l'olivier, ni les arbres fruitiers »⁴. Pourtant, « La Gaule était fertile en blés et en fourrage »⁵ ; « La Gaule produit une grande quantité de froment, de millet, de glands et nourrit toute espèce de troupeaux »⁶.

Ils notent l'importance de l'élevage en Gaule qui explique la grande consommation de viandes et de laitages : « Leur nourriture consiste en un petit nombre de pains et en de nombreuses viandes bouillies ou cuites sur des charbons et des broches, [...] ils servent des poissons vivant soit dans les rivières, soit dans les deux mers intérieure et extérieure, cuits avec du sel et du vinaigre et du cumin qu'ils mettent également dans la boisson. Mais ils ne servent pas d'huile à cause de sa rareté et parce que le manque d'habitude la leur fait paraître désagréable »⁷ ; « Chez les Gaulois [...] beaucoup de morceaux de pain découpés et de viandes sorties du chaudron sont disposés en abondance sur les tables [...]. [Ariamnès] avait disposé d'énormes chaudrons remplis de toutes sortes de viandes »⁸ ; « près d'eux (les Gaulois), sont disposés des foyers où le feu est intense et qui sont garnis de chaudrons et de broches pleins de beaux quartiers de viandes »⁹ ; « Leur nourriture est très abondante ; elle comporte du lait et des viandes variées »¹⁰ ; « Les vaches des Alpes, qui sont les plus petites, sont aussi celles qui donnent le plus de lait »¹¹ ; « La nourriture des Gaulois se compose surtout de lait et de chairs de toutes sortes mais surtout de la chair de porc, soit fraîche, soit salée »¹² ; « Le jambon gaulois est le meilleur »¹³.

Ces notes de voyages¹⁴ directes ou indirectes, bien qu'incomplètes ou

3. Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 25-26.

4. Varon, *De re rustica*, I, 7.

5. Pomponius Mela, *De chorographia*, III, 2, 1.

6. Strabon, *Géographie universelle*, IV, 1, 2.

7. Athénée, *les Deipnosophistes*, IV, 151-152.

8. *ibid*, 150, d-f.

9. Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 28.

10. Strabon, *Géographie universelle*, IV, 4, 3.

11. Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 70, 179.

12. Strabon, *Géographie universelle*, IV, 4, 3.

13. Athénée, *les Deipnosophistes*, XIV, 657e.

14. Les auteurs de ces courts extraits compilent les informations antérieures de sources

anecdотiques n'en restent pas moins de savoureux fragments sur les usages de la table et le repas gaulois. Elles ont été traduites du grec ou du latin puisque aucun texte en langue gauloise n'existe, seuls certains mots sont connus.



Reconstitution de la préparation d'un repas gaulois

Mémoire de mots

Les mots de la langue gauloise relatifs à l'alimentation et à la cuisine sont de précieux indices qui suggèrent la présence ou l'usage d'un aliment, d'un ingrédient, d'un ustensile... À l'archéologue d'en trouver des traces matérielles.

Dans son *Dictionnaire de la langue gauloise*¹⁵, l'auteur, Xavier Delamarre, a regroupé le vocabulaire gaulois par groupes sémantiques. Le groupe des mots relatifs aux aliments et aux boissons comportent une liste de treize mots, liste que l'on peut rallonger d'une quarantaine d'animaux chassés ou élevés pour la consommation et d'une quinzaine de noms de plantes comestibles ou aromatiques ; les mots relatifs aux ustensiles de cuisine ou au service ne sont qu'au nombre de cinq.

Les Gaulois cultivaient des céréales une sorte de blé (*arinca*), l'orge et le millet et avec le malt (*bracis*), ils élaboraient des boissons (*linda*), de la bière

disparues, Athénée se nourrit de l'œuvre du géographe Posidonios d'Apamée, II^e siècle av. J.-C., ou de Phylarque (I^{er} siècle av. J.-C.) tandis que Strabon exploite les données d'Artémidore (100 av. J.-C.).

15. Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 2003.

Les fouilles du site des Bains à Saint-Honoré-les-Bains

par

Françoise DUCROS¹

Une révélation

La découverte du passé antique et la refondation de l'histoire thermale de Saint-Honoré² relèvent de deux récits qui se sont liés peu avant la tourmente révolutionnaire. Ils ont conduit à la création d'un établissement thermal dont la construction, dans les premières années du Second Empire, a recouvert des fouilles effectuées sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. La nouvelle station thermale du Sud de la Nièvre, seule station du centre de la France à proposer aux curistes des eaux sulfureuses et arsenicales, est située à la limite de ce massif montagneux énigmatique et peu accessible qu'elle a vitalisé, le Morvan, l'un des vecteurs au XIX^e siècle et de nos jours encore, de l'évolution de la carte archéologique nationale.

Ce sont des ressources archivistiques publiques et privées qui permettent de comprendre les fouilles qui ont été conduites par le marquis Antoine-Louis d'Espeuilles puis le marquis Antoine-Théodore d'Espeuilles. Contre toute attente, ces ressources nous apportent un ensemble d'informations relativement précises sur des découvertes qui ont eu un certain retentissement sur la communauté archéologique de l'époque. Elles permettent un renouvellement de la connaissance des thermes romains mais leur pouvoir n'est cependant pas absolu pour dégager la complexité historique que dissimulait au XIX^e siècle le site des Bains, comme nous le verrons, après l'analyse de la découverte des traces de la présence romaine.

1. Docteur en histoire de l'art.

2. « Saint-Honoré » et « Saint-Honoré-les-Bains » ont été alternativement utilisés jusqu'à la désignation officielle dans les années 1970.

La mise à jour des premières structures archéologiques a été précédée par le récit de la conquête de la Gaule. Une information écrite a circulé, à partir de 1810, selon laquelle Saint-Honoré aurait été le nom du village gaulois Arbandalle, ruiné par Jules César qui aurait reconnu cependant la qualité de ses sources thermales en y envoyant ses vétérans guérir d'une « lèpre hideuse » ainsi qu'en donnant l'ordre d'y construire « de superbes édifices dans son enceinte »³.

Contesté mais opiniâtrement repris, ce récit fait explicitement référence au texte de la *Guerre des Gaules* où César écrit prendre « ses quartiers d'hiver à Bibracte » et envoyer Caius Antistius Reginus avec une légion « chez les Ambivarètes », à la suite de la bataille d'Alésia⁴. Si ce peuple de la Gaule résidait dans « le Nivernois », selon l'Académie⁵, sa localisation paraît aujourd'hui moins certaine mais les Ambivarètes sont bien reconnus comme ayant été des clients des Éduens.

Dans la Gaule Chevelue, le peuple puissant des Éduens a bénéficié d'un statut particulier caractéristique du processus d'assimilation de la romanisation fondé sur l'organisation d'un réseau de voies de circulation à partir de Lyon, la capitale de la province de la Lyonnaise à laquelle ils appartenaient depuis les réformes du I^{er} siècle. Quant à la Gaule cisalpine ou la Narbonnaise, elle avait été colonisée antérieurement tandis que Paris ou Lutèce ne s'était pas véritablement développé.

Cet arrière-fond de la cartographie géo-politique de l'époque a construit la dimension historique ou mythique du site des Bains. Celui-ci s'est transformé miraculeusement, après le violent incident climatologique de 1873 qui a emporté l'étang le recouvrant depuis plusieurs siècles. La conquête médicale des sources utilisées par toutes les couches sociales, du meunier au comte et à la comtesse d'Aunay, a été entreprise par le docteur Regnault de Lormes en 1882, puis par la communication quatre ans plus tard de son analyse chimique et de ses observations cliniques à la Société Royale de Médecine à Paris.

Son essai, qui fut approuvé par l'autorité médicale, révèle en outre que « les anciens du pays assurent qu'il y a dans cet endroit un escalier enfoui depuis longtemps dans cette terre marécageuse ». L'analyse fondatrice des essais ultérieurs qui paraîtront sur les eaux de Saint-Honoré est connue par une copie manuscrite dont il n'est pas indifférent de remarquer qu'elle porte la signature de Pierre Jean Jacques Bacon Tacon (1738-1817), le créateur des premiers bains modernes⁶.

3. Le chirurgien Jean Lussan de Saint-Saulge diffuse cette information auprès du Préfet de la Nièvre. Il se réfère aux Antiquités ecclésiastiques d'Aymoin, ouvrage dont l'existence est réfutée dès cette époque (Arch. dép. Nièvre, M 5109).

4. Jules César, *Guerre des Gaules*, Paris, Gallimard, 1981, p. 324 (Livre VII, année 52 avant J.-C.).

5. Cf. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris, Imprimerie Royale, vol. 12, 1740, p. 208.

6. *Essai analytique sur les eaux thermales, sulfureuses et savonneuses de Saint-Honoré en Nivernais, canton du Morvant par M. Regnault, docteur en médecine*, 1886 (Médiathèque de Nevers, manuscrit NM 1355).

La présence active entre 1810 et 1816 dans la dernière période de son existence de cette personnalité nationale aventureuse, idéologue peut-être médecin, questionne plus particulièrement en raison de sa récente activité d'antiquaire à Lyon et de son curieux livre publié à la suite de ses écrits politiques sur l'origine des Celtes⁷.

En observateur éclairé, Regnault s'est attaché à la description géographique du territoire allant du sommet du mont de la Vieille Montagne aux sources, comme « un long plan très incliné », interrompu par la forte vue étendue dans la partie presque plate du village de Saint-Honoré. Il a évoqué à un quart de lieue du village la présence de la fontaine dans « une espèce d'excavation semi-lunaire, dirigée à l'ouest, et immédiatement au pied d'un monticule en bosquet de la même figure [...], plus large qu'élevé, au flanc de la masse rocheuse arborée »⁸.

Dans ce règne apparent de la nature, Regnault a mentionné cependant la présence d'« un escalier enfoui » qui présageait l'emplacement des thermes romains. C'est la forme de ces derniers qui a été figurée, avec une relative précision, dans une illustration du *Nivernois, cet Album historique et pittoresque* (1838-1840) empreint d'érudition et de romantisme, jalon de la bibliographie nivernaise. Dans le dernier chapitre consacré au Morvan, la reproduction d'une vue en surplomb localisant la scène archéologique témoigne du tracé des vestiges en situation dans une sorte de dépression curviligne entourée de rochers et d'arbustes (fig.1).

En ce sens, il s'agit d'une représentation graphique dont le statut est questionnable car la relation entre les codes de l'architecture romaine que nous reconnaissons et la vraisemblance de la représentation par rapport à la réalité disparue est la question fondamentale que pose inévitablement cette image. Dans une sorte d'enfoncement curviligne, cernée par les rochers de la hauteur arborée, sur un plan horizontal et à gauche, une enceinte incomplète est composée de trois niches semi-circulaires et rectangulaires, avec à sa droite, un espace rectangulaire allongé avec des exèdres sur les côtés et des ouvertures le long de la paroi longitudinale inférieure. Ces deux espaces architecturaux qui intègrent un dispositif de puits et de bassins semblent situés sur deux niveaux différenciés rimant

7. Cf. Pierre J. J. Bacon Tacon, *Recherches sur les origines celtiques principalement celles du Bugy considéré comme berceau du delta celtique*, Paris, Didot, 1798. Ses *Observations sur la nature et les heureux effets des eaux de Saint-Honoré* (1813) ne sont malheureusement pas répertoriées. Fabrice Cario et Yveline Cario font référence à sa mission de recensement des bâtiments nationaux dans plusieurs départements dont la Nièvre pendant la Révolution dans leur *Saint-Honoré-les-Bains. La perle du Morvan*, Autun, La Licorne, 1984, p. 4.

8. *Essai analytique sur les eaux thermales sulfureuses et savonneuses de Saint-Honoré en Nivernois avec des notes*, par M. Regnault, docteur en médecine, s. d., manuscrit (Archives d'Espeuilles). Il s'agit probablement de la première version de l'essai cité en note 6.

L'ancienne abbatale Notre-Dame de Nevers et la chapelle Saint-Michel

par

Denis FROIDEVAUX¹

Cet article est le troisième d'une série que j'ai entreprise sur la mémoire des édifices disparus de Nevers qui, bien que pour l'essentiel détruits, ont laissé leur marque dans le tissu urbain de la ville. Ils sont au nombre d'une vingtaine². Après l'étude du prieuré Saint-Sauveur³ et de l'église Saint-Genest⁴, voici l'église abbatale Notre-Dame de Nevers et son satellite, la chapelle Saint-Michel (fig. 1). Le prochain article traitera de l'ancienne église abbatale des Récollets et de son couvent.

Que reste-t-il de l'abbatale bénédictine Notre-Dame de Nevers ?

À première vue, rien ! Le numéro 16 de la rue Saint-Genest est celui d'un bel hôtel particulier, de style Directoire en pavillon et précédé d'une cour d'honneur desservie depuis la rue Saint-Genest par un portail de pierre (disparu avec les aménagements du musée). Rien ne laisse transparaître qu'il s'agit de l'emprise exacte de l'ancienne église abbatale des bénédictines de Notre-Dame de Nevers implantée là depuis au moins dix siècles et offrant ses absides romanes sur la rue Saint-Genest.

De cette abbaye de femmes dévouées à l'éducation des jeunes filles pauvres, il nous reste malgré tout quelques éléments particulièrement intéressants tel le bâtiment capitulaire qui conserve l'ancienne salle capitulaire, et une autre salle voûtée de croisées d'ogives, appelée le Chauffoir car elle est équipée d'une cheminée monumentale.

.....

1. Architecte du Patrimoine.

2. Pour les repérer, voir le plan publié dans les *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, t. 87, 2018, p. 62.

3. *Mémoires S.A.N.*, t. 86, 2017, p. 19-35.

4. *Mémoires S.A.N.*, t. 87, p. 61-78.

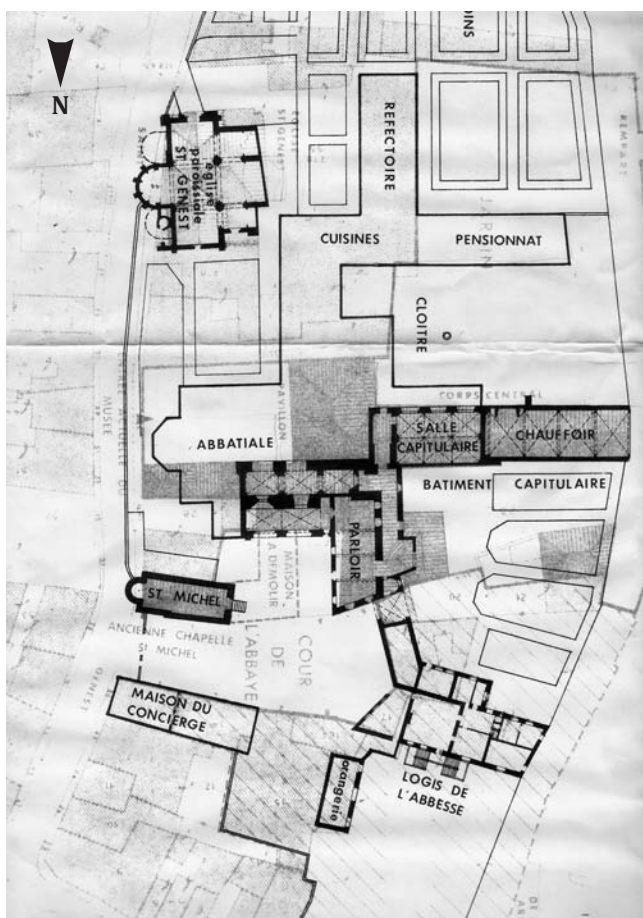


Fig. 1 : Denis Froidevaux, plan historique, c. 1980

Ce plan superpose des données historiques avec le fond de plan topographique du quartier. Il reste valable pour l'essentiel, à l'exception du schéma de l'abbatiale pour laquelle les fouilles n'ont pas encore été faites en 1980.

Celle-ci a conservé intact sur son manteau l'écusson de l'abbesse Catherine de Boutillat comportant trois barriques.

Cette abbessse reconstruisit le bâtiment après un incendie en 1478, il comportait au-dessus des salles voûtées mentionnées, l'étage des dortoirs. Le tout, couronné par un niveau de comble charpenté de chevrons portant ferme, dont une première partie orientale date des XII^e-XIII^e siècles et l'autre moitié, côté rempart, date de la reconstruction du XV^e siècle.

De l'abbaye, il nous reste également l'espace du cloître et les jardins derrière le bâtiment disparu de l'internat des résidentes. Latéralement subsistent les bâtiments adventices des cuisines reconverties en logements à la fin du XX^e siècle après avoir accueilli des activités artisanales au XIX^e.

Du côté de la cour de l'Abbaye au nord, il reste une partie du bas-côté de l'église et de son avant-porche dont nous reparlerons.

Avec la chapelle Saint-Michel qui bornait cette cour publique hors clôture de l'abbaye, c'est donc au moins six absides et absidioles qui jalonnaient la rive occidentale de la rue Saint-Genest :

- L'abside du chœur et les deux absidioles latérales de l'église Saint-Genest détruite pour mise à l'alignement en 1836.
- L'abside de la nef de l'abbatiale Notre-Dame flanquée de l'absidiole du bas-côté révélé par les fouilles, et peut-être sa correspondance au sud.
- L'abside de la chapelle Saint-Michel détruite pour mise à l'alignement en 1876.

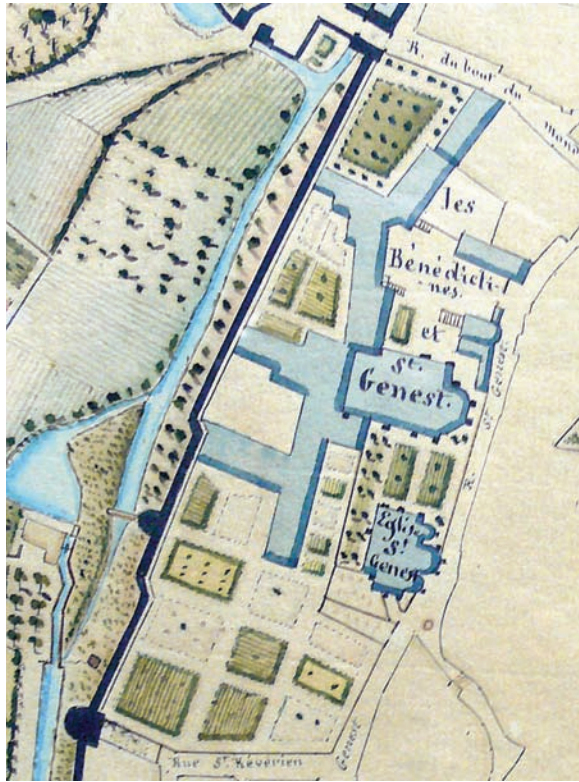


Fig. 2 : Copie du plan de 1759 réalisée au XIX^e siècle

Le plan topographique exact le plus ancien que nous possédions de Nevers est le plan de 1759. Celui-ci, passablement abîmé, a été recopié au XIX^e par l'ingénieur Gallois. Sur ce document, le domaine de l'abbaye apparaît dans toute sa superficie entre la rue Saint-Genest et l'enceinte de Courtenay, de la tour Saint-Révérien à la porte du Croix.

Nevers, Musée de la Faïence et des Beaux-Arts

Pour les élévations, peu de documents iconographiques peuvent nous aider à avoir une idée précise de l'architecture de l'abbatiale (fig 3 à 5).

Un Parisien en Nivernais au XVIII^e siècle. Hilaire Doloret, contrôleur général du Duché

par

Michel PETIT¹

L'énigmatique Doloret

Ce personnage, au rôle important auprès du duc de Nivernais, nous est familier grâce à ses écrits contenus dans trois publications du *Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts* assortis de commentaires². Hormis les rapports de missions, nulle étude n'a concerné cet énigmatique personnage. Les archives de la mairie de Paris, dont une partie a été sauvée de l'incendie de 1871, apportent quelques éclaircissements. Elles livrent des informations avec un premier acte qui mentionne : décédé dans le 10^e arrondissement le 4 mars 1826, avec un ajout, « né en 1744 ». Les actes suivants concernent ses enfants dont le fils aîné Gabriel Marie, né le 31 janvier 1787, baptisé à Saint-Eustache, mort le 12 janvier 1859 dans le 1^{er} arrondissement. La liste s'achève avec Claude Aymée né le 19 janvier 1698, baptisé à Saint-Merry arrondissement ancien, mort à Paris le 4 juillet 1770, sans précisions mais il est vraisemblablement le père d'Hilaire.

Grâce à des archives privées, nous sommes en mesure de présenter les activités d'Hilaire Doloret après la mort du dernier duc Jules Barbon Mancini-Mazarini en 1798. Si Hilaire est contrôleur général ducal en 1780 à l'âge de trente-six ans, cela pose la question de la confiance qu'on lui a faite pour occuper une telle charge. Serait-ce le fruit d'une promotion après un long service ou

1. Docteur en géographie, professeur honoraire de l'Université de Paris XII. En cours de publication, *Briffaut, une forge au cœur de la forêt. Pôle métallo-agro-forestier desservi par le port de Thareau*, Impr. Sotty, Bourbon-Lancy, 2020.

2. Comte E. de Chabannes La Palice et André Biver « Voyage dans le Nivernais en mai et juin 1780, procès-verbal de tournée », dans *Bulletin de la société nivernaise...*, t. 31, 1944-1945, p. 214-236 ; Bernard de Gauléjac, « Les voyages de l'Inspecteur Doloret », *ibidem*, t. 33, 1951-1958, p. 123-171; t. 38, 1989, p. 97-147.

celui de relations parisiennes avec les Mancini-Mazarini, l'illustre ancêtre ayant acquis le duché le 11 juillet 1659 ?

Dès cette date Mazarin envoie son « intendant et homme de confiance »³ Colbert en Nivernais afin d'évaluer le profit qu'il pourrait tirer de ce duché. En 1659 puis 1660, Colbert constate que le duché souffre d'un relatif délabrement lié à l'abandon des ducs plus souvent à la cour que sur leurs terres : « Les ducs qui ne quittent plus la cour, abandonnent à leurs intendants le soin de leur domaine. Déjà d'ailleurs il leur échappe et l'administration royale gagne cette province que la couronne n'a jamais absorbée »⁴. En octobre 1659 Colbert rend compte à Mazarin de la situation : « Une affaire très difficile et qui ne peut estre mise à bout et réduite en sa perfection qu'en huit à dix années de temps... mais assurément l'avantage est proportionné à la peine, étant hors de doute que ce duché est la plus belle et la plus grande Terre qu'un prince ou seigneur, sujet d'un grand Roi, puisse posséder »⁵.

L'année suivante, de retour de sa deuxième inspection, il confirme ses précédentes impressions : « Tant plus j'approfondis les affaires de ce duché et tant plus j'y vois de grandes et belles choses à faire, non seulement par l'augmentation du revenu, mais mesure pour tout ce qui peut composer la beauté et la grandeur d'une terre qui sera assurément la plus belle et la plus considérable Terre sujette qui soit en Europe »⁶. Nonobstant les flatteries, Colbert lance les premières opérations de redressement. Ainsi dès le 30 octobre 1659, il invite tous les officiers des eaux et forêts à « faire soigneusement garder les dites, bois et forêts et empêcher qu'aucune personne de quelque qualité et condition qu'elle soit y prenne aucun bois »⁷.

En fait le duché était la propriété du troisième descendant des Mancini-Mazarini, Jules Barbon (1730-1798) âgé de 29 ans lorsqu'il reçoit la charge, « gentillissime à la façon XVIII^e siècle, un peu frivole, très ami des lettres et des arts et membre de l'Académie Française »⁸. Son grand-père Philippe Julien (1661-1707) est « un homme de la meilleure société, qui ne se souciait de quoi que ce fût ; paresseux, voluptueux, avare à l'excès » selon Saint-Simon. Quant à son père Philippe Jules François (1707-1730), il est mort trop jeune pour redresser une situation fort dégradée.

Enfin Jules Barbon n'ayant pas « justifié de sa résidence sur le territoire de la République, conformément à la loi du 13 septembre 1792 [...] les biens qu'il a situés dans l'étendue de ce département doivent être séquestrés et régis comme

3. L'expression est de Jacques Jarriot, « La construction d'un modèle provincial d'Ancien Régime, fin XV^e-milieu XVII^e », dans *Histoire du Nivernais*, Dijon, 1999, p. 207.

4. Paul Cornu, *Les forêts du Nivernais*, Société académique du Nivernais, Nevers, 1981, p. 152.

5. *Ibid.*, p. 148.

6. *Ibid.*, p. 150.

7. *Ibid.*, p. 149.

8. Elicio Colin, *Petite histoire du Nivernais*, Nevers, 1901, p. 192.

les biens des émigrés »⁹. Arrêté, « détenu dans la maison d'arrêt de la cazerne des Carmes rue de Vaugirard », le duc réintégrera son hôtel parisien rue de Tournon après Thermidor le 8 octobre 1794 et chargera Hilaire Doloret de la vente de ses biens en Nivernais-Donzais.

Dès le 3 messidor an IV sera déposée une réclamation pour obtenir sa radiation définitive de la liste des émigrés et retrouver ses biens. Naturellement Doloret a suivi l'affaire, comme il le fera après la mort du duc pour sa fille qui a épousé le duc de Cossé Brissac. Ce dernier décédé, sa veuve engage une procédure pour retrouver le patrimoine de son défunt mari avec l'aide de Doloret dès lors déclaré officiellement « Homme de Loi ». L'amnistie accordée, elle « rentrera en possession et jouissance définitive de la partie de ses biens... qui n'ont pas été compris en partage du 14 Brumaire an VIII », par acte du 19 Floréal an IX signé « Doloret, fondé de pouvoir ».

Le domaine de Briffault

Quels sont les antécédents de Doloret ?

H. Doloret acquiert la charge de contrôleur général du duché avant 1780. Ce Parisien était certainement très expérimenté pour dresser un état des lieux depuis Tronçay au sud où il note les aménagements et les coupes, jusqu'à Chatel-Censoir au nord. Il consigne la bonne ou la mauvaise gestion des forêts et des étangs, et même de certains fonctionnaires comme, dès son installation, à Decize où « ... la justice est fort mal administrée... le bailli est un vieillard gouteux et impotent qui n'a pas quitté son fauteuil depuis trois ans... Le greffier est assez intelligent, mais c'est un ivrogne déterminé dont on ne peut rien faire ».

Dans son rapport de 44 pages, Doloret consacre un long développement concernant Cercy-la-Tour et son moulin de Beauregard ainsi que sa forge de Briffault¹⁰. Il a un regard critique sur le délabrement du moulin mais également sur la forge dont l'alimentation en eau est déficiente en été, d'où la proposition de la déplacer à Cercy-la-Tour à la confluence de l'Alène et de l'Aron.

À l'issue de son inspection de 1780, Doloret a pu juger de l'intérêt qu'offrait ce secteur à proximité de la Loire s'il était bien géré. Sa clairvoyance se manifestera quinze ans plus tard en 1796, lors de la main levée sur les biens du duc permettant ainsi à Doloret d'acheter le domaine comme en témoigne Joseph Lécuyer après consultation du registre de M. Gourd¹¹ : « le 30 Frimaire an IV vente par M. le Duc du Nivernais à Mr Hilaire Doloret et Marguerite Louise Dechanet son épouse, de la terre de Briffault et dépendances par contrat... 175 000 F ».

9. Arch. dép. Nièvre, 1 Q 1408.

10. Sur cette forge, voir Francis Dreyer et alii, *La Nièvre, royaume des forges. La métallurgie nivernaise, inventaire des forges et fourneaux de la Nièvre, XVII^e-XX^e siècles*, Musées de la Nièvre, Études et documents, n° 8, 2006, p. 68-69.

11. Arch. dép. Nièvre, Fonds de l'érudit Joseph Lécuyer, 21 J 12. M. Gourd, demeurant à Moulins, est alors propriétaire du domaine.

Gaston Louis de Saint-Phalle (1827-1866)

par

Pierre VOLUT¹

« Un des jeunes commandants les plus distingués de la marine française, le comte Gaston de Saint-Phalle, capitaine de frégate et officier de la Légion d'Honneur avant quarante ans, vient de mourir tristement à bord du paquebot *La Floride*, qui le ramenait malade en Europe. Ce jeune homme intelligent et courageux, que son talent, son ardeur, l'estime, et je dirais presque le respect de ses chefs et de ses camarades, semblaient appeler à une si brillante carrière mérite au moins un hommage plus qu'ordinaire de regret public ».

Ainsi s'exprime l'historien Augustin Cochin, auteur de la nécrologie du capitaine de Saint-Phalle publiée par la *Revue Maritime et Coloniale*².

Fils aîné du comte Edmond Charles de Saint-Phalle, Gaston de Saint-Phalle est né le 25 janvier 1827 à Saint-Hilaire. À l'âge de 14 ans, en 1841, il entre à l'École Navale de Brest. Sa première grande expédition commence le 12 décembre 1843 : il est élève-officier à bord de *La Sirène*, qui part de Brest de conserve avec *La Victorieuse* pour une expédition en Chine³. Le jeune homme tient son journal et, à l'occasion d'escales, il envoie à ses parents des extraits de ce journal par le courrier de France. La première lettre est datée de Ténériffe du 6 janvier 1844 ; la seconde de Rio-de-Janeiro du 7 février 1844 ; les suivantes de l'Île Bourbon, du détroit de Malacca, de la Rivière du Tigre, de Manille.

Le comte de Saint-Phalle confie ces lettres au journal *L'Écho de la Nièvre* qui les diffuse en six articles échelonnés entre mai 1844 et avril 1845⁴, sous le double titre *Voyage en Chine, Correspondance d'un élève de marine*.

1. Professeur de Français, docteur ès lettres.

2. *Revue Maritime et Coloniale*, mai-août 1866, p. 211-214.

3. *La Sirène* est une frégate de deuxième rang, armée de 52 canons ; elle a été construite entre juillet 1820 et le 25 juillet 1823 ; son équipage se compose de 160 hommes ; en 1843, elle est commandée par le capitaine de vaisseau Charner.

4. *L'Écho de la Nièvre*, samedi 4 mai 1844 ; 22 juin 1844 ; 26 septembre 1844 ; 10 octobre 1844 ; 25 janvier et 8 avril 1845.

« On n’oubliera pas, en lisant ces premières impressions maritimes, dont nous avons textuellement reproduit le naïf entraînement, que le voyageur nivernais qui vogue ainsi vers la Chine est un marin de seize ans ».

Sept ans plus tard, une plaquette reprenant le même texte est imprimée à Nevers sous le titre *Voyage à Canton*⁵.

La mission Lagrené et le traité de Whampoa

Cette expédition est le prélude à l’une des phases du dépeçage de la Chine par les grandes puissances occidentales. Le prétexte est la guerre de l’opium. L’Angleterre avait développé la culture de l’opium dans les Indes et elle exigeait d’en introduire en Chine. Ce désir se heurtait à la prohibition de l’opium par l’empereur de Chine. Les Anglais avaient réagi violemment par le blocus du port de Canton et de la rivière du Tigre en 1841-1842⁶. La Chine avait concédé au Royaume-Uni des traités très favorables, et cédé le territoire de Hong Kong. Les États-Unis avaient également signé un traité avec la Chine et ils possédaient un consul très actif à Macao et Canton, M. Cushing.



Théodose de Lagrené
Daguerréotype de Jules Itier

5. *Voyage à Canton, correspondance d'un élève de marine*, Nevers, Imprimerie I.-M. Fay, 1851, 63 pages.

6. La rivière du Tigre (ou rivière des Perles) est l'embouchure des fleuves Xi Jiang et Bei Jiang.

La France, qui était restée à l'écart depuis plusieurs années, décide en 1843 de profiter aussi de l'affaiblissement de l'*Empire du Milieu*. Le roi Louis-Philippe confie cette mission à un diplomate, Théodose Joseph de Lagrené⁷. Il a tous pouvoirs pour obtenir des accords commerciaux, créer des comptoirs français sur les côtes chinoises, voire une ou plusieurs colonies. Il est également chargé de réaffirmer la protection de la France aux missionnaires catholiques et aux églises chinoises.

Le capitaine Charner est chargé du transport du diplomate, de son épouse et de ses seize secrétaires, attachés et commis, de deux missionnaires et un médecin, à bord de la frégate *La Sirène*, escortée par les corvettes *La Victorieuse*, *La Sabine*, *L'Alcmène* et par le vapeur *L'Archimède*.

En août 1844, M. de Lagrené rencontre à Macao les commissaires chinois Tsi-Yang et Ki-In (Qi Ying). Au terme de négociations laborieuses, le ministre plénipotentiaire français signe le traité de Whampoa (28 octobre 1844). La France est considérée comme une nation favorisée (au même titre que le Royaume-Uni, les États-Unis et les Pays-Bas) ; elle reçoit l'autorisation d'établir une factorerie



Traité de Whampoa

7. Théodose Marie Melchior Joseph de Lagrené, né à Amiens en 1800, mort en 1862. Gaston de Saint-Phalle orthographe son nom Lagrenée.

L'ingénieur-géologue : de la mise en place de sa formation à la rencontre avec l'uranium du Morvan

par

Jean-Philippe PASSAQUI¹

À la fin des années 1950, la France est sur le point de devenir une puissance nucléaire. Pour ce faire, à la dimension scientifique et technique a été associée, dès la création du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), une logique de découverte et de mise en valeur des ressources uranifères potentiellement présentes dans le sous-sol de la métropole ou au sein de l'Empire. Dans ce cadre, le Morvan a joué un rôle majeur, notamment pour ce qui concerne sa partie nivernaise². À l'occasion de la publication d'un ouvrage rédigé par Marcel Roubault, une des grandes figures de cette épopée, Francis Perrin, professeur au Collège de France et Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique, rappelle quelques-uns des moments clés qui ont permis d'aboutir à ce résultat dans un pays, la France, considéré comme une puissance minière déclinante, au sous-sol épuisé : « ... le Gouvernement présidé par le général de Gaulle décida, en 1945, d'entreprendre un effort de longue haleine pour mettre la France en mesure de profiter pleinement des possibilités probables de l'utilisation de l'énergie atomique... Ce fut ainsi une des premières tâches du Commissariat à l'Énergie Atomique que d'organiser une active prospection de la France continentale et de certains territoires d'outre-mer dans l'espoir de découvrir des gisements exploitables d'uranium »³.

1. Agrégé d'histoire, docteur en histoire contemporaine, chercheur affilié à l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, UMR 8066.

2. À propos de l'histoire de l'exploitation de l'uranium dans le Morvan, voir Pierre-Christian Guiollard, *L'Uranium du Morvan et du Forez*, Fichous, Guiollard éditeur, 2002, 96 p., Jean-Philippe Passaqui, « Découverte et mise en valeur des minerais radioactifs de l'Autunois-Morvan », dans *Annales de Bourgogne*, tome 77, fascicule 3, 2005, p. 371-405 et Jean-Philippe Passaqui, « Création et premiers développements de la division minière de Grury », dans *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, n°191, 2005, p. 3-31.

3. Francis Perrin, Préface, Marcel Roubault, *Géologie de l'uranium*, Paris, Masson, 1958.

Francis Perrin en profite ensuite pour rappeler la place prise par Marcel Roubault dans la création de méthodes de prospection spécifiquement dédiées à la découverte des indices uranifères, à partir du moment où ce dernier a pris les rênes de la Direction des Recherches et Exploitations Minières (DREM), l'organisme du CEA en charge de la prospection, de la mise en valeur et du traitement des minerais d'uranium. Par ses différentes fonctions, Marcel Roubault est bien le personnage central qui devait faire de la France un important producteur d'uranium jusqu'au début de la décennie 1990. En effet, outre son poste de directeur à la tête de la DREM, Roubault occupe d'autres fonctions stratégiques au moment de donner une nouvelle impulsion aux ambitions minières françaises dans le domaine de l'uranium. Professeur de géologie à la faculté des sciences de Nancy et, surtout, directeur de l'École nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy (ENSG), il est particulièrement bien placé pour apporter une contribution décisive à l'élaboration d'une politique minière propre à l'uranium⁴. Roubault se retrouve à coordonner un effort de prospection d'une ampleur inédite, qui repose sur les particularités physiques propres à l'uranium. Géologue reconnu, c'est d'abord comme organisateur de l'effort de prospection qu'il signale ses qualités exceptionnelles. Avant même sa prise de fonction, il a conscience que la France, pays qui forme des ingénieurs des mines dont la maîtrise technique est universellement reconnue, est confrontée à une lacune au niveau de la formation dans les sciences de la terre. Ce chaînon manquant désigne en fait celui qui serait capable de conforter la connaissance du sous-sol au profit de l'industrie minière : l'ingénieur-géologue. À côté des géologues des Universités, il se distingue par le fait qu'il est d'abord un praticien dont les travaux sont orientés vers un but économique. Il doit découvrir et préparer la mise en valeur des ressources minérales. La prospection de l'uranium dans le Morvan et, en particulier, entre 1952 et 1955, dans sa partie nivernaise, à proximité de Château-Chinon, a constitué un moyen de démontrer l'efficacité de cette nouvelle offre de formation dans le domaine des sciences de la terre. Nous rechercherons donc comment s'est imposé l'ingénieur-géologue, tout d'abord en étudiant les modalités et les objectifs de sa formation, avant de nous intéresser aux méthodes de prospection imaginées dans le Morvan, face à la problématique spécifique des gisements uranifères, pour, enfin, en constater les résultats.

Former et déployer des ingénieurs-géologues

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'ingénieur-géologue correspond à un profil professionnel nouveau, original dans le paysage industriel français, alors qu'à la même époque, il est déjà considéré comme un pilier du monde minier aux États-Unis et en URSS. Le promoteur de ce type de formation

4. Cette accumulation de charges professionnelles a constitué un prétexte pour l'évincer et le placer à la présidence du Comité des mines au CEA. Par ailleurs, à cette époque, Roubault est correspondant de l'Institut dont il est devenu membre ultérieurement.

est Marcel Roubault, dont nous avons déjà noté l'importance dans la création des moyens favorables à la prospection de l'uranium. À la veille et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il a suivi avec attention l'importance accordée à la géologie au sein des industries extractives. En 1946, Roubault est missionné pour comparer les moyens mis à disposition de la recherche géologique, appliquée et fondamentale. Il parvient à la conclusion que la France possède un retard important par rapport aux autres grandes nations.

La France est connue pour la remarquable qualité de ses ingénieurs des Mines, civils comme d'État. Ils sont notamment réputés pour leur capacité à mener l'exploitation de houillères qui reposent le plus souvent sur des gisements plus ingrats que dans le reste de l'Europe occidentale. Leurs compétences ne sont pas seulement techniques. Mais, de ce point de vue, un déséquilibre se dessine entre les talents industriels et managériaux des ingénieurs des Mines face aux exploitations en cours et le besoin d'aller à la découverte de nouveaux gisements. L'originalité de l'ingénieur-géologue, par rapport à l'ingénieur civil des mines, ressort à un moment où les besoins de renouveler les ressources minérales nationales se manifeste.

Au lendemain de la guerre, la France minière semble pénalisée par la faible place accordée à la connaissance de son sous-sol. Dans le domaine de l'uranium, le Morvan constitue un remarquable laboratoire pour mettre en œuvre cette rupture dans l'approche du terrain. Prospector de nouveaux horizons géographiques et géologiques devient impérieux afin d'identifier des substances minérales auparavant délaissées ou méconnues.

Cette logique qui laissait peu de place à la géologie appliquée correspondait à l'idée que l'ingénieur des mines était, en France, bien plus que le personnage clé de l'exploitation du sous-sol. Il devait être capable de conduire des activités industrielles, de diriger des hommes et des entreprises, d'être un ingénieur généraliste pour reprendre l'expression d'Armand Hatchuel⁵. Mais avec la complexification des méthodes et l'intérêt porté aux gisements de minerais métalliques, il devient nécessaire de renouveler l'offre de formation et de créer un espace nouveau au sein des entreprises minières, en accordant davantage de place à la géologie appliquée. D'après Marcel Roubault, qui a milité en vue de promouvoir les mérites de l'ingénieur-géologue, il s'agit : « de situer l'un par rapport à l'autre ces deux types d'hommes désormais également indispensables à l'industrie minière moderne : l'aîné, l'ingénieur des mines et son cadet, l'ingénieur-géologue »⁶. Il poursuit : « En conclusion, que fallait-il ? Créer un ingénieur

5. Armand Hatchuel, « La naissance de l'ingénieur généraliste, l'exemple de l'École des mines de Paris », dans *Réalités industrielles*, novembre 2006, p. 13-24.

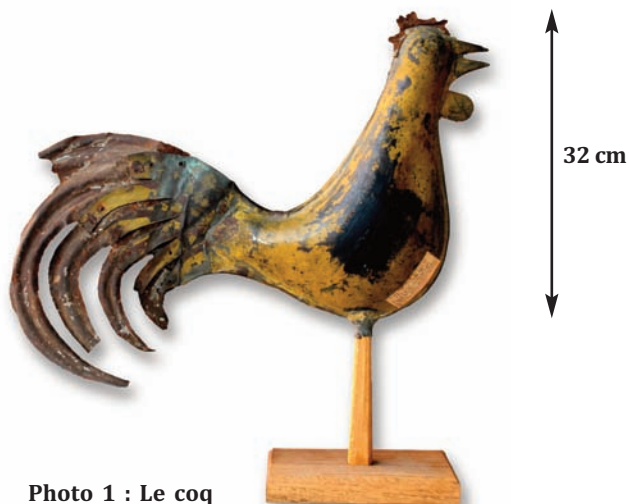
6. Marcel Roubault, « La formation de l'ingénieur-géologue, son rôle dans la recherche et l'exploitation minières », dans *Congrès du centenaire de la société de l'industrie minière, Journées d'études des méthodes de recherche minière, Communications*, janvier 1956, n° spécial 1R, p. 518.

La curieuse histoire du coq de la vieille église Saint-Pierre de Luzy

par

Jean MILLOT¹

En décembre 2019, la presse locale (*Journal du Centre* et *Journal de Saône-et-Loire*), s'est faite l'écho d'un événement assez particulier dans ses colonnes consacrées à Luzy : le retour dans son pays du coq qui surmontait le clocher de la vieille église Saint-Pierre jusqu'en 1874. C'est Madame Anne-Marie Chagny, présidente de la Société académique du Nivernais, qui remettait officiellement ce volatile à Madame Jocelyne Guérin, maire de la cité sud-morvandelle (photo 1).



**Photo 1 : Le coq
sur son support**

1. Membre de la Société académique du Nivernais.

L'incendie

Tout débuta au cours de l'été 1874 : le 10 juillet de cette année un orage éclata dans la région luzycoise. Laissons parler l'abbé Hodmon², curé de l'église Saint-Pierre, qui fit un récit détaillé de ce drame.

« C'est le vendredi 10 du mois de juillet vers huit heures du soir que la foudre frappait le clocher de notre église avec un horrible fracas et soudain le feu se montrait au sommet de la flèche. Malgré la prompt organisation des secours, il fut impossible d'atteindre la flamme à une telle hauteur et ce qui n'était qu'un simple flambeau devient bientôt, en s'étendant vers la base du clocher, un large et ardent foyer. La pluie tombait à torrents, l'atmosphère était calme ; les précautions pour préserver les maison voisines furent ainsi rendues plus faciles ; mais l'incendie impitoyable poursuivait son œuvre de destruction.

L'horloge sonna encore dix heures et puis le clocher fut comme transformé en un fourneau incandescent alimenté par la charpente qui s'était effondrée.

De là, s'élançaient des tourbillons de flammes d'un aspect inaccoutumé ; un sourd bourdonnement était entendu et vers minuit l'on vit s'élever comme une pluie lente de métal en feu et puis tomber sur le sol : les cloches étaient en fusion. Quoique le corps de l'église n'ait pas été directement atteint, elle a souffert néanmoins des opérations mêmes qui tendaient à la garantir de la chute des fragments de poutres calcinées et des pesants débris que le clocher en s'affaissant jetait sur elle.

Ce douloureux incendie a fait éclater à Luzy le dévouement de la population en même temps que le zèle et l'intelligence de ceux qui ont la charge de la conduire. À l'heure du danger, tous n'avaient qu'un sentiment : préserver l'église de la ville. Après le danger tous n'ont qu'un désir : élever une église plus digne de Dieu et de Luzy.

Les cloches que l'accident a réduites en fusion seront de nouveau fondues par la charité. Déjà une âme généreuse s'est chargée de nous rendre la moyenne cloche » (photo 2).

Parmi les décombres on récupéra le coq et on le remit à une personnalité luzycoise, Monsieur Lucien Gueneau, comme l'atteste le texte de la vieille étiquette jaunie apposée sur les flancs de l'animal : « le 10 Juillet 1874 la foudre tomba sur le clocher de la vieille église de Luzy et le brûla. Le coq qui depuis des siècles trônait sur ce clocher tomba, fut ramassé puis donné à Lucien Gueneau qui le conserva » (photo 3).

Lucien Gueneau, l'un des fondateurs de notre société, était un chercheur et un grand collectionneur. Il se retira à Nevers, « rue Gresset ». Son frère Victor

2. François Hodmon (1803-1890), né en Bretagne, arrive dans le diocèse avec Mgr Millaux ; il est nommé curé-doyen de Luzy en 1862. Sa biographie est publiée dans *La Semaine religieuse du diocèse de Nevers* du 21 juin 1890, à l'occasion de ses obsèques.

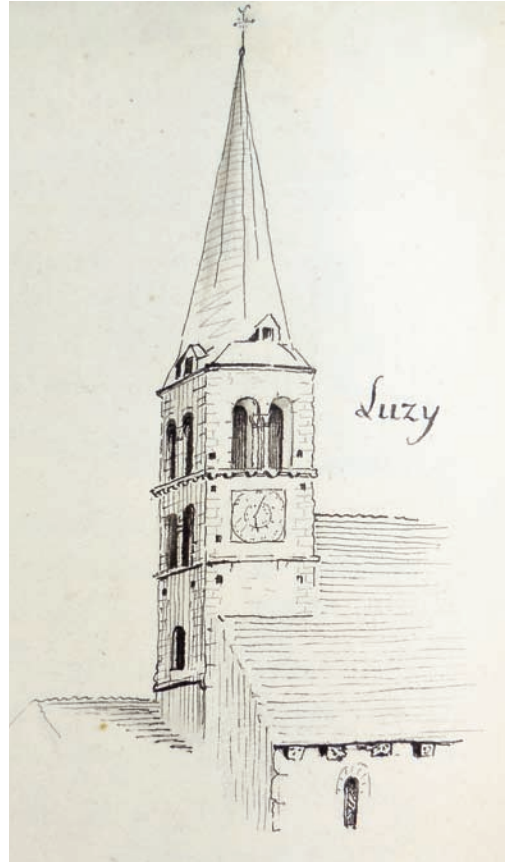


Photo 2 : Le clocher en 1830

Morellet, Barat, E. Bussière, *Le Nivernois, Album historique et pittoresque*, Nevers, E. Bussière, 1838-1840, p. 198.
Cliché Médiathèque Jean Jaurès, Nevers

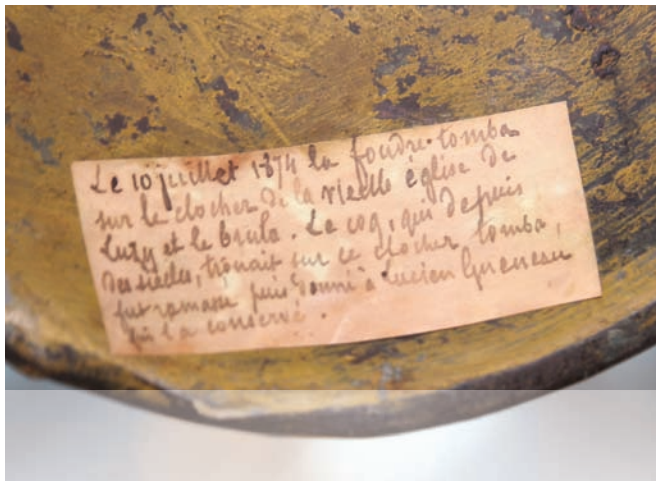


Photo 3 : L'étiquette apposée sur le coq

Alain Bouthier (1939-2020)

par

Jean-Paul GAUTHRON¹

Notre association est à nouveau endeuillée par le décès d'un membre de son conseil d'administration. En effet Alain Bouthier nous a quittés le 10 mars 2020, à l'âge de 81 ans. Rappelons tout d'abord, qu'il était agrégé en biologie, docteur ès-sciences, maître de conférences honoraire de l'Université de Paris VI



Alain Bouthier le 25 mai 2018
lors de sa communication au colloque "Nationale 7

1. Secrétaire général de la Société académique du Nivernais.

et membre de l'UMR 126-6 Archéologie d'Orient et d'Occident, économie et société de l'Âge du Fer.

Tout naturellement il s'était consacré à l'origine à la biologie en publiant en 1979 *Biochimie et métabolisme des ommochromes chez Locusta migratoria cinerascens Fabr. et son mutant albinos*.

On lui doit également la rédaction de l'article relatif à la pigmentation animale dans l'*Encyclopédia universalis* et il a participé à celle de l'ouvrage intitulé *Le chaulage et la fertilisation magnésienne* paru en 1997 et publié par l'Institut du végétal.

Mais il s'est très rapidement passionné pour l'archéologie particulièrement à Cosne-sur-Loire, où il possédait une maison, ainsi que dans cette région du Nivernais. Il avait ainsi fondé en 1971 le groupe de recherche archéologique *Condate* (nom gallo-romain de Cosne) dont il sera le président. Il était également devenu le président du CODRAN (comité départemental de la recherche archéologique de la Nièvre) et s'était spécialisé dans la prospection aérienne. Beaucoup d'habitants de Cosne se souviennent l'avoir vu arpenter les rues de cette cité pour inspecter les chantiers lorsque le sol était creusé à l'occasion de travaux divers. Il avait ainsi amassé une importante collection d'objets divers, allant de la préhistoire au XVIII^e siècle, déposés dans le musée des Chapelains qu'il avait fondé à Cosne.

Aujourd'hui le nouveau bureau de Condate s'est donné pour mission de sauvegarder cette collection et d'en favoriser la conservation dans son intégralité à Cosne et particulièrement dans le Musée.

Son activité s'est traduite par de nombreuses publications dans des revues spécialisées comme la revue *Archéologie médiévale* (au nombre de vingt-six), la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, ainsi que dans des revues locales proposées par la Société académique du Nivernais, la Société scientifique et artistique de Clamecy ou la Camosine.

Il a également participé à la rédaction de la *Carte archéologique de la Gaule*², pour le tome consacré à la Nièvre, publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1996.

Mais sa carrière de chercheur présente de multiples facettes car il s'est aussi intéressé à l'histoire du Nivernais et particulièrement à l'histoire de la métallurgie. Il est donc très difficile de retracer ses sujets d'études tellement ils sont diversifiés et portent sur divers sujets, qui concernent aussi bien les prisonniers espagnols de la bataille de Rocroi dans le Nivernais que le Tacot Cosne-

.....
2. Hélène Bigeard avec Alain Bouthier, *Carte archéologique de la France 58 : La Nièvre*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, 1996, 300 p.

Saint Amand ou la forge et le fourneau de l'Epeau à Donzy. Il a ainsi contribué à l'ouvrage dirigé par Francis Dreyer en 2006 intitulé *La Nièvre, le royaume des forges*³. Tout naturellement on le retrouve comme membre du conseil scientifique des Amis du vieux Guérigny depuis 1996 et il publie très souvent des articles dans la revue *Marteau-Pilon, histoire de la métallurgie nivernaise*.

Il participe activement aux Rencontres d'histoire de la métallurgie organisées par cette même association.

Pour ce qui concerne la Société académique, il devient membre du conseil d'administration en 1996. Dans les *Mémoires*, on peut trouver ses articles concernant des sujets variés tels que « L'affairisme de Marie Casimire, reine de Pologne » (tome 78) ou « Un projet de Vauban pour éradiquer la misère dans le Royaume » (tome 87).

Il a évidemment participé aux différents colloques organisés par la Société académique que ce soit en 2013 à la journée d'études *André Dupin, dit Dupin aîné, juriste et homme politique nivernais*, avec une communication intitulée « Dupin et Marchangy deux adversaires institutionnels » ou au colloque consacré en 2018 à la *Nationale 7 ! De la route antique à la route du futur*, pour lequel il a étudié « L'entretien de la Route royale sous l'Ancien Régime ».

Enfin il participait régulièrement aux colloques régionaux de l'Association bourguignonne des sociétés savantes et on peut entrevoir sa riche érudition en parcourant l'ensemble de ses interventions.

On se contentera de donner comme exemple ses interventions concernant « Sociétés secrètes et coalitions dans le Nivernais à la fin du XVIII^e siècle » (Chalon-sur-Saône, 2003), « L'élection de La Charité-sur-Loire, une anomalie administrative d'Ancien Régime » (Chaumont, 2006), « Un holding métallurgique sous Louis XIV : la compagnie du Nivernais » (Château-Chinon, 2012) ou « Cosne-sur-Loire, un territoire partagé » (Clamecy, 2017).

On le voit également intervenir aux colloques organisés par la Fédération des sociétés savantes du Centre de la France. Lors du congrès de Clermont-Ferrand en 2010, qui avait pour thème « Parcs et jardins dans tous leurs états », il a présenté son étude intitulée « Jardins d'ornements et potagers de châteaux et abbayes en Nivernais sous l'ancien régime ». Ce thème des parcs et jardins lui tenait certainement à cœur car il nous avait entretenu lors d'une séance ordinaire du verger du curé Michel Leblanc, de Perroy, au XVIII^e siècle dont les archives départementales conservent la commande des arbres et la donation à ses frères et sœur en 1725. Il avait à cette occasion souligné le souci d'étalement dans le temps des époques de maturité des arbres pour la consommation des fruits.

3. *La Nièvre, le royaume des forges. La métallurgie nivernaise. Inventaire des forges et fourneaux de la Nièvre, XVII^e-XX^e siècles*, Musées de la Nièvre. Études et Documents, n°8, Nevers, 2006.

Société académique du Nivernais

Conférences et sorties 2020

Pendant cette année 2020, nos activités ont été limitées par les conditions sanitaires.

Nous avons assisté le samedi 2 février, aux Archives départementales de la Nièvre, à la conférence de M. Jean-Philippe Passaqui, professeur agrégé au lycée militaire d'Autun. Il a traité « **Le Morvan, un haut lieu de la découverte et de l'exploitation de l'uranium en France** » et rédigé un article sur ce sujet qui paraît dans ce tome.

Les autres projets ont ensuite été annulés et nous avons préféré attendre la fin de l'été pour programmer une autre rencontre. Le lundi 16 septembre, nous nous sommes donc retrouvés au Musée de la faïence et des beaux-arts de Nevers, dans le cadre d'un partenariat entre le musée et notre société, pour une visite de l'exposition « **Fourchambault et Abainville, deux forges sous le pinceau de François Bonhommé** ». Elle nous a été présentée par Mme Claudine Cartier, spécialiste du patrimoine industriel et commissaire de cette exposition.

Le colloque annuel de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, auquel notre Société participe régulièrement, devait se tenir à Tournus les 24 et 25 octobre sur le thème « Roman et néo-roman en Bourgogne », mais il n'a pas pu avoir lieu.

Par la suite, comme vous le savez, nous avons dû annuler l'assemblée générale, reportée de mars à novembre, ainsi que la conférence de M. Pierre Volut, docteur ès lettres, sur Gaston Louis de Saint-Phalle, qui devait suivre, elle est publiée dans ce tome. La formule retenue a permis de satisfaire aux règles administratives, mais nous a privés de nos échanges.

De même, la conférence de M. Michel Pastoureau, directeur honoraire d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, spécialiste de l'histoire des couleurs, des animaux et des emblèmes, intitulée « L'historien face à la couleur : l'exemple du bleu » avait été prévue au mois de mars et reportée début décembre ; là encore, nous avons été contraints de la repousser une nouvelle fois, au mois de mai 2021.

Nous avons tout de même eu la satisfaction de publier et de diffuser le tome 89 de nos *Mémoires* ainsi que de mener à son terme ce tome 90.

Après ces mois difficiles pour tous, nous espérons qu'une vie sociale ouverte et des manifestations culturelles variées vont redevenir possibles et que notre Société pourra reprendre le rythme habituel de ses activités.

Le Conseil d'administration

Table des matières

| | |
|--|-----|
| - Propos en marge... d'une épidémie, <i>par Anne-Marie Chagny-Sève,</i> | 5 |
| - À la recherche de la cuisine gauloise, <i>par Anne Flouest,</i> | 9 |
| - Les fouilles du site des Bains à Saint-Honoré-les-Bains, <i>par Françoise Ducros,</i> | 21 |
| - L'ancienne abbatale Notre-Dame de Nevers et la chapelle Saint-Michel, <i>par Denis Froidevaux,</i> | 35 |
| - Un Parisien en Nivernais au XVIII^e siècle. Hilaire Doloret, contrôleur général du Duché, <i>par Michel Petit,</i> | 53 |
| - Gaston Louis de Saint-Phalle (1827-1866), <i>par Pierre Volut,</i> | 61 |
| - L'ingénieur-géologue : de la mise en place de sa formation à la rencontre de l'uranium du Morvan, <i>par Jean-Philippe Passaqui,</i> | 77 |
| - La curieuse histoire du coq de la vieille église Saint-Pierre de Luzy, <i>par Jean Millot,</i> | 91 |
| - Alain Bouthier (1939-2020), <i>par Jean-Paul Gauthron,</i> | 97 |
| - Conférences et sorties 2020, | 101 |
| - Liste des sociétaires au 1^{er} janvier 2021, | 103 |
| - Note de la trésorière, <i>par Élisabeth Barreau,</i> | 107 |